

L'équipe de l'OMHM aux habitations Sackville

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- Agente de liaison :
Monique Dupras
- Directrice de projets :
Chantale Montpetit
- Surveillant de travaux :
Bernard Rocheleau



Monique Dupras



Chantale Montpetit

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- Préposée à l'entretien et aux réparations :
Liliane Lapointe
- Agente de location :
Christine Manibal
- Organisatrice communautaire :
Michèle Daniels



Christine Manibal

Prévention sur le chantier

Pour éviter les accidents, assurez-vous de vous tenir loin des nacelles, des échafauds, des conteneurs et des autres équipements de l'entrepreneur.

- Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes orange ou des clôtures.
- Ne jetez pas d'ordures ménagères dans le conteneur de l'entrepreneur.
- Surveillez les enfants lorsqu'ils sont près du chantier, car il pourrait y avoir des trous dans la chaussée, des clous ou d'autres rebuts avec lesquels ils pourraient se blesser.
- Soyez alerte aux chutes de briques, de mortier, de débris métalliques ou d'autres objets et circulez par les chemins sécurisés ou les chemins les plus éloignés du chantier.

POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service
Un seul numéro pour l'entretien, les réparations et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)



Office municipal d'habitation de Montréal

Infochantier est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

Infochantier vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble ;

Infochantier vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion ;

Infochantier parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles requiert l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination :
Martine Di Loreto

Rédaction :
Martine Di Loreto,
Monique Dupras et
Chantale Montpetit

Graphisme :
Communication Art & Graf

Habitations Sackville

INFOCHANTIER

Informer • consulter • améliorer

Octobre 2008 • Volume 1 • Numéro 1 • Office municipal d'habitation de Montréal

190 000 \$ investis à Sackville en 2008

Au cours de l'automne 2008, 190 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Sackville. L'étanchéité des bâtiments, des portes et des fenêtres ; la qualité des balcons ; la praticabilité des trottoirs à l'entrée des immeubles et des paliers au pied des escaliers à l'arrière ; ainsi que le contrôle de la température dans les logements seront améliorés. Un système d'interphones sera également installé à l'entrée des immeubles.

Les travaux sont déjà commencés et devraient se poursuivre jusqu'à la mi-novembre. Ils vont créer plus de bruit et de poussière qu'à l'habitude. L'accès aux balcons sera également restreint pour une certaine période durant le chantier. Des avis affichés à l'entrée des immeubles vous avertiront au moment opportun.

Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux et nous travaillons à ce qu'ils soient les plus temporaires possible. Nous espérons améliorer votre confort et votre sécurité durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



Avec vous

Le 9 septembre dernier, les locataires des habitations Sackville étaient conviés à une séance d'information sur les travaux majeurs prévus dans leurs immeubles. La rencontre s'est tenue dans la salle communautaire des habitations des Emmaüs, situés au 9400 de la rue Irène-Joly. **Monique Dupras**, agente de liaison, était sur place pour discuter avec les locataires de la nature des travaux, du calendrier prévu et du rôle des locataires pour la bonne marche des travaux. Les 10 personnes présentes à la rencontre ont pu donner leur avis et poser des questions sur ces sujets.

Le présent bulletin résume les grandes lignes du projet de rénovation.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTAT	QUAND
Les thermostats sont remplacés dans tous les logements.	L'ensemble des logements sera mieux tempéré.	Économie d'énergie	Mi-septembre
Les trottoirs de béton à l'entrée des immeubles seront réparés. Les paliers au pied des escaliers arrière seront remplacés.	Avec le temps, les trottoirs et les paliers se sont affaîsés. La correction prévue permettra de les remettre à niveau.	Meilleure praticabilité des trottoirs et des paliers	En cours
Certaines allèges (rebords extérieurs des fenêtres) seront corrigées.	La pente des allèges doit être inversée afin que l'eau s'écoule vers l'extérieur et éviter ainsi qu'elle ne s'accumule près du mur de briques et ne l'endommage.	Meilleure évacuation de l'eau et éviter les infiltrations possibles	Fin septembre
Les joints entre les briques seront refaits lorsque nécessaire.	Avec le temps, le mortier s'effrite. Il devient nécessaire de le remplacer.	Meilleure étanchéité des murs	Fin septembre
Le scellant des portes et des fenêtres, ainsi que des joints de contrôle sera remplacé.	Avec le temps, le scellant se dessèche. Il devient nécessaire de le remplacer pour minimiser les entrées d'air et d'eau.	Meilleure étanchéité	Fin septembre
Les planchers des balcons, ainsi que certaines coursives (paliers arrière) en fibre de verre seront remplacés.	Les balcons et les coursives existants sont endommagés par l'eau.	Plus de solidité	Octobre
Un système d'interphones sera installé à l'entrée des immeubles.	Les sonnettes seront remplacées par un système qui permettra de communiquer avec la personne qui sonne à la porte. Le nouveau système requiert que le locataire ait un appareil téléphonique régulier (sans ligne active obligatoire).	Meilleur contrôle de l'entrée des visiteurs et sécurité accrue dans les immeubles	Début novembre
Les portes d'entrée principales seront remplacées.	Les nouvelles portes seront de meilleure qualité et plus performantes.	Meilleur fonctionnement et plus belle apparence	Début novembre

QUAND

Consultez les avis affichés à l'entrée des immeubles pour connaître le moment où les travaux se feront chez vous et pour préparer votre logement en conséquence.

Il nous est difficile présentement d'établir une date exacte pour chacun des travaux, puisque cela dépend des quatre éléments suivants :

- la disponibilité des matériaux nécessaires ;
- les délais de fabrication des portes et fenêtres ;
- les délais de livraison ;
- ainsi que les conditions climatiques.

Merci de consulter et de respecter les avis.

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux en préparant votre logement à la venue des ouvriers. La marche à suivre est la suivante :

- Suivez les recommandations des différents avis affichés à l'entrée des immeubles.**
- Le plus tôt possible, vous devez :**
 - Enlever **TOUT** ce qui se trouve sur votre balcon, dans les escaliers ou sur les rampes : le mobilier, les objets, les plantes et autres.
 - Retirer les **antennes paraboliques** installées sur les garde-corps des balcons. Avant d'enlever votre antenne parabolique, il est recommandé de valider les modalités de décrochage et de raccrochage avec votre fournisseur.
 - Enlever les **climatiseurs** avant la fin septembre.
- Lors de l'installation du système d'interphones, des ouvriers devront entrer dans votre logement pour y effectuer les travaux et pour vérifier le fonctionnement des appareils. L'entrepreneur vous préviendra par téléphone ou à l'aide d'un mémo sur votre porte afin de vous donner un rendez-vous si nécessaire. Soyez vigilant et surveillez ses avis !**

Assurez-vous :

- D'être présent à la maison au moment fixé par l'entrepreneur. Si vous prévoyez être absent au moment indiqué, essayez autant que possible d'avoir **quelqu'un de confiance pour être présent à votre place.**

L'entrepreneur vous préviendra

Construction Di Paolo est l'entrepreneur général qui effectuera les travaux aux habitations Sackville.

L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir allongement de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépend.